

**Les questions de
la famille et du mariage en Islam**

Jaafar Sadeq Abbas

**« Ma chance ne Provient qu'auprès
d'Allah, je compte sur Lui et à Lui je
m'en remets »**

Dédicace

A celle que j'ai perdu très tôt

**A celle que la mort a fait disparaître ses
jolis sourires**

A ma sœur Mariam

**La prière de lire la sourate al-Fatiha à
sa noble âme**

Préface

Aucune autre construction n'a gagné une aussi grande importance dans la conception islamique que la famille. L'Islam l'a entourée de soins particuliers, car il l'a considérée comme une unité sainte et honorable.

L'Islam a voulu la garder de toute décomposition, car si elle est bien protégée, cela impactera largement la société, pour qu'elle soit un exemple parfait à suivre .

Nous voyons, au sein des sociétés occidentales, plusieurs types de décompositions familiales, des ruptures et des discordes. Tout cela est dû aux bases fragiles sur lesquelles la société occidentale a été construite.

Afin de faire le point de toutes les dimensions de cette union, précisons que le Coran regorge de dizaines de versets à ce propos, auxquels nous allons nous référer.

Allah dit : « vous avez, dans la personne du Prophète (sawas), un bon exemple à suivre pour celui qui croit à Allah et le dernier jour et mentionne Allah à maintes fois ».

L'un de ces aspects que le Coran signale comme modèle à suivre, c'est la famille du Prophète (sawas), représentée par les gens de al-Kissa.

Lorsque nous lisons l'histoire des Ahl-ul-Bayt (as), et surtout la famille de l'Imam Ali (as), nous nous rendons compte à quel point la cohérence sociale y fut présente. Cette noble famille donna au monde les meilleurs exemples.

Ainsi l'importance que lui accorda l'Imam Ali (as) suffit-elle comme témoignage véridique de ce que représenta pour lui cette entité d'éducation et de culture.

Ce livre, émaillé de versets coraniques et de hadiths des Ahl ul Bayt (as), pour montrer quelques aspects lumineux de la famille musulmane et créer une inter-solidarité, a pour objectif d'aborder quelques questions au sujet de la femme, par une vision moderne et contemporaine, alors que l'Islam est toujours accusé d'être l'ennemi de la modernité et du développement.

Ce livre traite en effet de plusieurs problèmes que la femme a vécus et vit encore, pour qu'elle soit éclairée et pour reprendre sa liberté pillée.

L'Islam n'a jamais mis de barrières aux progrès de la femme; bien au contraire, il l'encourage à se lancer dans la construction de la vie et d'en partager les rôles en égalité et justice avec l'homme, sans que chacun d'eux ne transgresse les droits de l'autre, de crainte de voir surgir le chaos familial.

Cette complication de la vie qui entre en jeu, confère à la femme plusieurs responsabilités et donc plusieurs tâches à accomplir, c'est-à-dire de nouveaux engagements qui engendrent des défis, lesquels redonnent à la vie son efficacité.

J'espère que ce livre que je soumetts à l'appréciation de chers lecteurs reflètera avec exactitude la vision la femme par l'Islam, et ôtera toute incertitude brouillant la réalité de la conception islamique.

Le mariage

Parmi les bienfaits par lesquels Allah nous comble figure celui du mariage. C'est la clé d'or pour une vie commune, construite sous le regard béni du divin. L'Islam, de sa part, a émis des critères rigoureux pour accomplir cette union morale et spirituelle par excellence. Si le mariage est bien organisé, il portera ses fruits dans le futur.

De plus, il nous faut tout d'abord connaître le but pour lequel Allah a dicté cette union légitime. Ceci nous conduira à bien comprendre le mariage pour que notre vision soit claire et intégrale.

Oui, beaucoup d'entre nous, lorsqu'ils sont interrogés sur ce qu'ils cherchent dans le mariage, répondent que c'est le repos psychologique. Mais est-ce vraiment tout ? Plusieurs actes, autre que le mariage, peuvent nous amener à ce repos. Cette vision est donc incomplète.

Le mariage est considéré, selon le texte coranique, comme l'un des signes divins au sein duquel domine la bonté et l'amour.

Le premier critère que l'Islam met pour celui, ou celle, qui veulent se marier, est le critère de la foi. Une famille construite sur ce critère regorge de confiance en lui, car la foi lui donne toujours de la force et de l'énergie. Cette foi doit être renforcée au sein de la famille pour qu'elle ne perde pas son étincelle.

Il est rapporté que l'Imam al-Sadîq (as) a dit : « **Si l'homme se marie avec une femme pour sa beauté ou pour sa richesse, Allah lui en confie, mais s'il se marie avec comme motif la foi, Allah lui accordera la richesse et la beauté** » ⁽¹⁾

Il s'avère que la richesse et la beauté sont des titres éphémères, qui peuvent disparaître à tout moment, alors que la foi peut perdurer à l'infini, si l'homme cherche à la garder.

¹) al-Sadouq, wassa'il al-shia, V. 7, P, 30

L'Imam (as) a aussi dit : « aucune construction dans l'Islam n'est plus aimable auprès d'Allah que le mariage ».(²)

Ces hadiths ne se réfèrent pas seulement à l'homme, la femme, de son côté, doit choisir son conjoint, pour les même critères .

Dans notre société, beaucoup de gens ne sont pas encore mariés. Ils avancent des réponses illogiques. Ils argumentent leur décision de ne pas avoir besoin de se marier, car ils pensent que le mariage est un fait secondaire dont ils peuvent se passer en tout lieu et en temps. Cette fausse vision devrait être corrigée, sinon elle constitue un danger.

Lorsqu'Allah a mis l'accent sur le besoin de se marier, c'est parce qu'Il a fourni tous les moyens pour garantir le succès de cette union, aussi bien spirituelle que matérielle.

Voici un verset magnifique que nous lisons dans la sourate al-Rom :

²) idem, V. 14 , P,3

« L'un de ses signes est qu'Il a créé pour vous, et de vous, des conjoints, pour mettre entre vous une bonté ainsi qu'une miséricorde ».

Dans la sourate al-Nissa, verset 21 :

: « Comment oseriez-vous le prendre, après l'union la plus intime qui vous a associé l'un à l'autre »

Alors que ce verset aborde la question de supprimer une partie de la dot de la femme, il montre, subtilement et par un style prononcé, un aspect magnifique de cette union, alors que le sens en arabe est plus sublime, voir plus touchant. Dans cette union le mari et son épouse deviennent une seule âme, et il est surprenant de voir que le mari peut nuire à son âme !

Dans un autre hadith, nous pouvons lire ceci :

« quel intérêt l'homme pourrait-il avoir, après celui d'être musulman, si ce n'est de se marier avec une femme musulmane. Il se réjouit lorsqu'il la regarde, elle lui obéit lorsqu'il lui ordonne, le

garde en son absence, dans sa personne et dans son argent »⁽³⁾

Ceci met en évidence l'importance d'avoir une femme musulmane, car sa foi lui impose des restrictions énormes pour se montrer fidèle à son conjoint. Dans cet aspect, la place de l'époux devient le centre de la famille. Allah dit dans la sourate al-Nissa :

« Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens ».

Allah a mis dans ce verset un équilibre pour que ce lien soit adapté. Cette autorité n'est pas venue pour signaler la supériorité de l'homme, mais vient aborder une question largement discutée, celle de la prépondérance. Dans la majorité des textes, nous lisons qu'Allah accorde à l'un(e), une faveur sur l'autre. Il s'avère donc que ce verset est contraint et n'est pas absolu.

³) al-Kafi, V. 5, P.327

Le Prophète (sawas) a dit : « **Le croyant ne peut avoir aucun intérêt meilleur que d'avoir une bonne épouse et la pitié d'Allah**». (4)

L'Imam al-Sadîq (as) a dit : « **La femme est vue comme un collier, regarde donc le collier que tu mets** » (5)

Même dans l'éducation des enfants, qui est une question très critique au sein de toute société, l'Islam s'est préoccupé d'organiser la vie de toute personne, avant et après sa naissance.

Cette éducation commence avant le mariage. Dans la question de l'allaitement, en guise d'exemple, il est conseillé de choisir une musulmane, chaste, qui fait ses ablutions fréquemment, et de ne pas choisir une mécréante. En cas d'urgence, nous choisissons la tributaire (dhimmi), en lui interdisant de boire du vin et de manger de la viande de porc (6) . Ceci, pour protéger la personne de toute atteinte morale.

4)Kanz al-Umal, 4441

5)Maa'ni al-akhbar, V1 , P.144

6) Hîlî al-(jaafar ibn Al-Hassan), Shara'a al-islam fi Massa'el al-Halal wal-Haram , v. 2 ,p .570.

Quelques jours après le mariage de l'Imam Ali (as) avec la dame Fatima (as), le Messager d'Allah (sawas) lui rend visite et lui dit : « **comment as-tu trouvé ton épouse ?** ». L'Imam Ali (as) lui répondit : « **le meilleur soutien qui m'aide pour obéir à Allah** ».

Il incombe au jeune croyant que son but pour le mariage soit de gagner le consentement d'Allah, et qu'il choisisse une femme qui l'aide dans ce but. La femme croyante doit choisir un homme qui l'aide aussi à obéir à Allah. Le mariage n'est pas un but en soi, mais plutôt un moyen pour gagner le consentement d'Allah. Par le mariage, ils chercheront, les deux ensemble, à brûler les étapes, afin d'atteindre leur intégration.

De plus, le mariage ne signifie pas seulement un acte d'engagement entre deux personnes, c'est un lien qui relie deux familles, ainsi que deux tribus. Tant que le mariage se fait au sein d'une famille dont l'orientation est religieuse, il sera très fort et solide. Cela ne sera jamais pareil dans telle ou telle famille, car lorsque la femme vit au sein de cette famille, ses responsabilités et ses engagements augmentent tellement qu'elle se

rend compte de l'importance de garder les principes dans lesquels vit cette famille.

Les intérêts du mariage

Les questions du mariage et celles de la famille doivent prendre le dessus sur toutes les autres questions de la vie. Toute autre question, qu'elle que soit son type, n'a autant d'importance que la question de la famille.

Par conséquent, cette importance implique donc que chaque personne qui cherche à créer une famille doit bien réfléchir avant d'entreprendre ce projet, car une bonne mise en place et de bonnes stratégies garantiront le succès de ce projet .

La tranquillité de l'âme

Le mariage est un des éléments qui peuvent amener à l'âme une tranquillité psychologique. Ceci provient de la grande faveur qu'Allah accorde aux deux époux et qui fait partie de l'inconnu. Allah dit : « **elles sont comme un vêtement pour vous, et vous êtes comme un vêtement pour elles** » ⁽⁷⁾, ceci afin de réaliser la sérénité que le mariage apporte. Du reste, l'effet laissé par le mariage est considérable. Cet effet est un agent important pour la création d'une noble famille .

Il est rapporté dans un hadith authentique : « **chaque homme qui se marie à l'âge de la jeunesse, son diable crie : Malheur à lui ! sa religion est protégée de mes ruses** » .⁽⁸⁾

Un vêtement dans le verset précité veut dire que la femme préserve son époux en son absence, dans son argent, dans son lit, dans sa dignité, elle cache ses défauts devant son entourage.

⁷) sourate la Vache, 187

⁸) Mizan al-Hikma , hadith N, 7805

Il en va aussi ainsi pour le mari. Cette protection, que la femme fournit à son époux le rassure psychologiquement. Il ressent une tranquillité, où qu'il se rende, à l'intérieur de la maison ainsi qu'à l'extérieur.

Se débarrasser de la pression sexuelle

Durant sa jeunesse, l'homme voit que son énergie atteint sa maturité. L'une de ses énergies est sexuelle, laquelle devrait être satisfaite par des moyens légitimes, sinon il cherchera à la satisfaire illégitimement. C'est ici que réside le danger.

Le mariage fournit à ce niveau-là, une protection pour les deux, homme et femme, ceci afin de ne pas commettre un acte qui les dénigre et ôte leur dignité face à leur Seigneur.

Nous lisons dans un autre hadith : **« si l'homme se marie, il accomplit la moitié de sa religion, alors , qu'il obéisse à Allah dans l'autre moitié ».**

Nous constatons que beaucoup de jeunes vivent, à proprement dit, dans cette souffrance. A ce niveau-là,

ils ont besoin de quelqu'un qui les guide, qui les préserve et qui leur explique que tout acte visant à satisfaire leur désir devrait se faire par des moyens légitimes.

Et lorsque la question du mariage temporaire est soulevée, une partie des musulmans est blâmée parce qu'elle l'accomplit. Mais en vérité, ce mariage a été promulgué comme un refuge pour ceux qui ne peuvent pas se marier d'une manière permanente.

Faute de moyens, et surtout d'argent, le mariage permanent reste encore un poids pour beaucoup de musulmans, comme nous le voyons dans la majorité des pays musulmans.

Si les pays musulmans dictent une loi qui légalise ce mariage, en respectant toutes ses conditions légitimes, nous vous confirmons que la perversion sera réduite à néant.

La parure

Le mot "Zina" (parure) a été cité en 25 lieux dans le coran. En effet, dans chaque fois cité il exprime un aspect. Nous voulons ici montrer son lien avec les femmes. Comment les femmes pourraient-elles se servir de leur charme pour séduire l'homme ? Allah a donné, par Sa sagesse, à l'intérieur de nous, une force d'attraction de l'un envers l'autre. Si Allah nous retire cette force, nous ne pourrions plus être attirés vers la femme. Nous comprenons alors que c'est dans le but d'avoir une progéniture, ce qui implique de ne pas arrêter cette action humaine.

La question de la présence de l'homme, dans un lieu, à côté de la femme, a toujours été une question controversée. Il est rapporté dans un hadith authentique que : « **Si deux personnes se trouvent ensemble, seules dans une pièce fermée, la troisième sera Satan** ».

L'épouse doit donc prendre l'initiative de se faire belle, pour que son époux ne soit pas attiré vers d'autres femmes qu'il rencontre, que ce soit dans les

locaux de son travail, dans les espaces publics où dans chaque lieu dans lesquels les hommes et les femmes sont réunis. Ceci ajoute un autre défi pour la femme.

L'épouse se doit d'être belle aux yeux de son époux. Il se peut que la majorité des épouses voient cet acte comme banal, sous prétexte de ne pas avoir le temps, ou qu'elles sont débordées par leurs tâches ménagères. Elles doivent se rendre compte que c'est une des priorités que l'époux recherche.

La création d'une noble famille

Tout acte qu'Allah rend légitime a inéluctablement un but. Allah a légitimé le mariage pour créer une sainte famille, qui sera le noyau d'une société hautement respectée.

Le fait de définir le but à atteindre par le mariage va nous éclaircir dans la manière avec laquelle nous devons construire notre vie.

L'Islam construit la famille selon des dogmes, afin de ne pas vivre l'atonie et la souffrance. Ces critères dogmatiques sont efficaces et opératoires en tout temps et en tout lieu. L'Islam a mis des règles pertinentes pour la protéger face aux fléaux. C'est une mission solidaire, partagée entre tous ses membres. Ceci ne s'accomplira jamais, si nous ne déployons pas d'énormes efforts.

L'Islam a encadré la famille de bonté et de compassion, afin de réaliser d'ultimes objectifs de maturité morale et intellectuelle.

Le mariage est un projet , et chaque personne qui cherche à créer une famille doit bien réfléchir avant d'entreprendre ce projet, car la bonne planification dès le début garantira son succès.

Outre la nourriture spirituelle que nous devons fournir à notre famille, la nourriture et la boisson entrent aussi en compte.

Si c'est de nutrition légitime (halal) que nous parlons, nous pouvons garantir que leur comportement sera sain et droit. Par contre, si c'est avec une nourriture illégitime, cela va impacter largement sur leur

comportement et nous allons voir des effets nuisibles et destructifs.

Allah veut qu'une situation équilibrée soit installée au sein de la famille. Il est possible que nos femmes et nos enfants vivent dans la satisfaction, entourés d'un luxe légitime .

Le croyant vit un équilibre familial difficile, car il cherche par tous les moyens à fournir à sa famille une vie luxueuse, sans que cela nuise à sa religion qui lui est chère .

La croissance des subsistances(Rizq)

L'une des questions qui éloignent les jeunes hommes de penser au mariage est de ne pas être en mesure de payer les frais du mariage.

Allah dit : « **s'ils sont nécessaires, Allah les rendra riches de sa richesse** ». Dans un hadith rapporté par l'un des Imam de Ahl ul Bayt (as) : « **quiconque s'abstient de se marier par crainte d'être indigent, ne fait pas partie de nous** ».

Allah a promis que c'est Lui Seul qui fournit à Ses serviteurs leurs subsistances. Il s'avère donc que chaque personne qui en doute, croit en Allah d'une manière erronée.

Un jour, une personne vint auprès du Prophète Muhammad (sawas), se plaignant auprès de lui, de l'indigence. Le Prophète (sawas) lui ordonna de se marier.

Même la dot se doit d'être une petite somme d'argent. L'histoire nous rapporte que la dot de Fatima al-Zahra, la dame des dames du monde, fut de 480 dirhams. Une somme considérée, à cette période-là, comme très modeste.

L'Imam al-Hassan (as) a dit, à une personne qui vint à lui pour connaître son avis à propos du mariage de sa fille : « **Mariez-la avec un homme pieux. S'il l'aime, il l'honore, et s'il ne l'aime pas, il ne l'opprime pas** ». (9)

Un autre hadith qui a le même sens : « **si un homme dont la foi est solide, en qui nous pouvons avoir**

⁹) Mizan al-Hikma 1184

confiance, vient pour demander ta fille en mariage, que mariez-la, et si vous ne le faites pas, la fitna et une grande corruption seront répandues sur Terre
»

Ces deux nobles hadiths mettent en évidence un critère qui nous aide à choisir un(e) conjoint(e) : la foi.
(¹⁰)

Lorsque l'homme craint Allah, il ne peut commettre de préjudice à quiconque, surtout pas à son épouse. Allah a créé l'épouse comme une perle dans les mains de son époux. Mais si cette perle serait dans les mains de celui-ci, et qu'il ne l'appréciait pas, elle perdrait alors de sa valeur.

De plus, l'un des grands problèmes dont souffrent les sociétés musulmanes et occidentales, est la violence que les épouses subissent. Des chiffres horribles, que les médias relayent, montrent que la majorité des familles sont sur le point de se décomposer. C'est le signal de la dégradation sociale que ces sociétés vivent.

¹⁰)Idem

Servir l'époux

Il est rapporté que le Prophète (sawas) a dit : « chaque femme qui déplace une chose d'une autre place à une autre, dans la maison de son mari, qui veut la réforme par cet acte, Allah la recouvre de Sa Miséricorde, et celui qu'Allah regarde ne sera pas châtié ».

Un autre hadith rapporté de l'Imam al-Sadîq (as) dans lequel il dit : « chaque femme qui rend service à son mari pendant une période de sept jours, Allah fermera pour elle les sept portes du feu, et ouvrira pour elle les huit portes du paradis, elle y entrera par la porte qu'elle voudra ». Il est rapporté que l'Imam al-Kadhîm (as) a dit : « le jihad (lutte) de la femme est d'être une bonne épouse » ⁽¹¹⁾

La relation entre les deux époux a été bien organisée en Islam. De plus, les devoirs que l'un(e) doit accomplir envers l'autre ont été imposés, dans un cadre entouré de respect et de compassion. Ceci portera ses fruits, dans le présent et à l'avenir.

¹¹) Al-Kafi, V.5 , P. 507

Au fur et à mesure que chacun se rend compte de ses responsabilités, cela facilitera l'interaction positive entre les deux époux. Lorsque nous lisons bien ces hadiths, nous voyons que la rétribution qu' Allah accorde à la femme est plus grande que celle accordée à son mari. Ceci démontre que ces hadiths veulent signaler la valeur que la femme acquerra, suite aux actes accomplis envers son mari.

Un autre hadith qui parle dans ce sens : « chaque femme qui donne une gorgée d'eau à boire à son mari, son action vaut mieux que l'adoration d'une année complète dans laquelle elle passerait ses jours à jeûner et ses nuits en adoration » ⁽¹²⁾

Prenons un autre hadith rapporté de l'Imam al-Baqer (as) qui parle dans le même sens : « une femme est venue chez le Prophète (sawas) et lui a dit : Ô Messenger d'Allah, quel devoir la femme devrait-elle remplir envers son époux ? Il lui dit : qu'elle lui obéisse et qu'elle ne lui désobéisse pas »

¹²)Wassa'il al-Chi'a ,V. 14, P. 123

Un des grands problèmes qui se manifeste au sein de la vie conjugale, est lorsque la femme refuse le rapprochement sexuel à son mari. Si ce fait se répète plusieurs fois, cela conduira inéluctablement à de mauvaises conséquences pour les deux.

Le mari cherche donc tout moyen, qu'il soit légitime ou illégitime, afin d'assouvir son désir sexuel et compenser ce manque. Dans les deux cas, et sans prendre en considération à ce que dicte la Charia à ce propos, cet acte banalisera pour le mari son attraction envers sa femme. Elle mettrait alors en péril la continuité de la vie conjugale.

L'Islam conseille à la femme de répondre à ce besoin, si elle veut préserver son mari et sa vie conjugale des effets nocifs que son refus pourrait entraîner.

Servir l'épouse

Même l'époux, doit remplir certaines responsabilités face à son épouse, car la vie conjugale est construite sur l'entraide.

Il est rapporté que l'Imam Ali(as) aidait sa femme Fatimah al-Zahra (as) dans les tâches quotidiennes, et ne retardait jamais le moment d'être présent à ses côtés. Cette action, ainsi que d'autres qui sont pareilles, dessinent une image qui reflète la manière avec laquelle la coopération doit être présente.

Il est rapporté du Prophète (sawas) qu'Il a dit : « si l'époux donne à boire à son épouse, il sera rétribué » .

Lorsque l'homme parle à sa femme avec gentillesse et douceur, cela soulagera la fatigue accumulée après une longue journée de tâches ménagères .

De plus, le mari doit être reconnaissant envers sa femme plus qu'un autre. Il est rapporté dans un hadith authentique : « quiconque ne manifeste pas sa reconnaissance envers la créature, ne la manifeste pas envers Allah », évidemment, il n'existe personne en fait, à part les Ahl ul Bayt (as), qui ne méritent autant la reconnaissance que l'épouse.

Lorsque l'homme est fidèle à sa femme, elle sera fidèle envers lui. L'Islam nous a ordonné d'être tolérants envers nos femmes, pour acquérir sa compassion et sa bonté.

Maillon perdu

La première chose que cherche à réaliser cette équation homme-femme, est le devoir à partager. L'Islam voit en la femme musulmane, un berceau d'éducation et d'enseignement. Il doit donc lui fournir tous les moyens pour qu'elle exerce son rôle à la lettre.

Entre une société qui l'a tellement opprimée et une autre qui lui a accordé une liberté absolue, la femme a perdu sa véritable identité. Elle a ainsi perdu les objectifs pour lesquels Allah l'a créée.

L'Occident a abusé de la femme, en lui offrant une liberté incontrôlée, ce qui l'a mise à la portée d'un danger imminent. D'un point de vue plus logique, toute chose que tu crains, si elle est exposée à la perte, tu t'efforces de la protéger. Il en va aussi ainsi pour la femme. Si nous voulons la protéger, il faut qu'elle soit gardée de toute atteinte morale ou physique.

Si la femme travaille hors de sa maison

Pour que chaque thèse soit soutenue, il faut lui fournir les raisonnements logiques. Il est évident que lorsque

la femme travaille hors de la maison, cela impactera majoritairement son quotidien comme suit:

Lorsque l'Islam a conseillé à la femme de s'occuper des affaires au sein de sa maison, ce n'est pas pour la priver de prendre part au monde du travail. Par cet acte, elle va transgresser le droit de son mari et de ses enfants. Il se peut que quelqu'un contredise ce que nous disons, en prétendant qu'elle peut organiser son temps, en le partageant à l'intérieur de sa maison ainsi qu'à l'extérieur. La question est donc la suivante : combien de femmes peuvent le faire ? certes, un petit nombre de femmes peuvent le faire.

Lorsque nous lisons les statistiques publiées, qui montrent la grande souffrance que la majorité des femmes subissent sur leur lieu de travail, nous pouvons ressentir sa douleur.

La question de la mutualité homme-femme.

Allah "Le Tout Puissant " a créé dans la nature de la femme une force d'attraction très puissante. Chaque personne qui travaille dans un milieu homme-femme sera exposé à cette force. Nous pouvons faire une équation : Tant que la force est puissante, alors la contre-résistance de l'homme s'affaiblit. Il est rapporté dans un hadith authentique que : « Lorsque deux personnes (homme et femme) se retrouvent seuls, le troisième est Satan ».

Allah est Le Sage, lorsqu'Il conseille de faire telle ou telle chose, c'est parce qu'Il est connaisseur de la nature de toute chose, celle qui nous apporte un bienfait, ou celle qui engendre un mal.

La femme exerce un effet sur l'homme, bien plus fort que celui exercé par l'homme sur elle. L'homme doit encourager la femme dans ses faits créatifs, dans son courage, son érudition. Il doit aussi préserver sa chasteté et sa pureté. La femme veille à construire la personnalité de l'homme, qui de son côté construit la société. Lorsque la femme perd cette chasteté et veut renverser les rôles, elle perd donc le rôle pour lequel

elle a été créée. Puis l'homme oublie sa virilité, et enfin on arrive à la décomposition sociétale. ⁽¹³⁾

Allah agit en grande bonté envers la femme, comme rapporté par le Prophète (sawas) : « aucune question n'engendre le courroux d'Allah comme celle au sujet de la femme ». Elle est considérée comme une créature douce, dans laquelle un grand sentiment a été donné. Elle a même un rôle très important dans la formation de l'existence humaine.

A vrai dire, le rôle de la mère n'est pas comparable à celui du père. Il est vrai que pour la fécondation il y a un sperme et ovule, mais nous ne devons pas oublier les neuf mois de gestation.

Elle supporte tout cela afin de se soumettre à la volonté divine et ce n'est pas de toute simplicité . Nous voyons dans le hadith que : « le paradis est sous les pieds des mères » ⁽¹⁴⁾

¹³) Al-Shahid al-Mutahari

¹⁴) Cheikh Habib al-Kadhimi

Ces paroles ne sont pas dites par hasard. Elles font référence à la souffrance que la mère vit durant la période de la conception. La compassion que la mère ressent fait partie de celle d'Allah. Al-Zahra (as) a transmis de la manière la plus véridique cette compassion. Elle était un exemple pour chaque mère qui veut éduquer ses enfants de la manière la plus juste.

Sa fine structure physique nous laisse nous poser cette question : pourquoi Allah a-t-Il accordé à l'homme une structure physique plus robuste que celle accordée à la femme, alors qu'Il pouvait accorder la même à tous les deux ? la réponse est que Allah n'a pas voulu que la femme soit exposée à de durs travaux, qui la mettrait en danger.

La mission honorable pour laquelle elle a été créée exige une tendresse corporelle et spirituelle. Si la femme reçoit une force physique pareille à celle de l'homme, nous allons vivre une concurrence inconditionnelle.

La société occidentale a mis des contraintes rigoureuses contre la femme. De plus, elle a voulu la

priver de son énergie sentimentale, en exposant à ses yeux, la vie professionnelle. Ceci augmentera la séparation entre elle et sa famille.

Sa tâche primordiale est de créer une bonne société, due au temps fourni afin d'accomplir cette tâche hautement respectée.

Mais la question de la procréation est une question controversée. Qu'attendons-nous du mariage ? Quel est le but de cette union conjugale ? L'amusement et la jouissance ? Ou engendrer une bonne progéniture ? cela est évident lorsque la femme se charge de cette responsabilité. Les femmes qui refusent d'être mères contredisent, par ce fait, la nature humaine.

Même l'occident l'a privée de ce droit, car il a imposé des contraintes à la procréation. Tout cela pour qu'elle perde les merveilleux moments de la grossesse et de l'éducation.

L'attaque intellectuelle libérale que subit la famille de la part des pays occidentaux, et de ceux qui les soutiennent avec leurs faux principes, s'inscrit comme

très dangereuse contre la femme et la famille. Elle agit comme un lavage de cerveau qui la vise .

Pour ce faire, de fausses déclarations ont été avancées. A leur tête, vient celle de libérer la femme des chaînes qui l'accablent.

Tous ces mensonges ont été infiltrés dans nos sociétés islamiques, au vu et au su de nous tous. La décomposition familiale est plus simple que la construction. La franc-maçonnerie, le libéralisme, le Marxisme, l'existentialisme, tous ces courants ont pour but de démolir les sociétés et les familles .

L'Islam a accordé à la femme, des opportunités pour exercer certains métiers comme l'enseignement ou la médecine, mais il n'a pas oublié de le faire avec un juste équilibre.

Cet équilibre la préserve de toute violation qui puisse la toucher.

Le partage du temps

Cette nouvelle technique commence à prendre une place particulière dans "la science du management", pour que le temps soit investi au maximum et sans perdre aucun temps. La famille, comme unité, doit être organisée selon cette technique.

Lorsque nous voulons découvrir comment la famille musulmane comment passe-t-elle son temps, nous constatons une perte maximale du temps.

Trancher la question de présider la famille⁽¹⁵⁾

Ce que cherche le système laïc, est de promouvoir la morale au sein de la famille, sans s'intéresser à une question importante : par qui la famille sera-t-elle présidée ? Ceci est pareil à un groupe qui veut faire un projet, sans que personne ne le dirige. On voit que même nos sociétés musulmanes commencent à être touchées par cette nouvelle orientation occidentale. Il

¹⁵) L'essentiel de ce sujet est tiré d'une vidéo à son éminence cheikh Panahian

est rapporté que le Messager d'Allah (sawas) a dit : « **si vous êtes au nombre de trois, il faudra qu'un parmi vous soit le chef**».

Le Messager (sawas) met en évidence que la famille doit être présidée par un chef, ayant l'habileté pour organiser ses affaires. Par conséquent, un échange de rôles aura lieu, qui mènera à une perturbation au sein de la famille.

Un rôle préservatif

Ce qui distingue l'Islam, outre la qualité d'être une religion, c'est sa capacité à donner des solutions aux différents problèmes, avant que ceux-ci n'aient lieu. Comme nous avons vu que la famille et le mariage ont une place distinguée dans la perception islamique, l'Islam a discuté la question du mariage précoce pour préserver la femme et l'homme de commettre des actes illicites qui exposent leurs vies au danger.

Par Sa sagesse, Allah a doté les deux sexes d'un désir sexuel, pour une attirance sexuelle réciproque

Si ce désir n'existe plus, comment le genre humain pourrait-il augmenter ? Nous constatons que ce désir a

été dévié de la vraie raison pour laquelle il a été créé. Il a été servi comme un moyen de plaisir illégitime incontrôlable, ce qui nuit largement à son essence.

Lorsque ce désir atteint son apogée, il doit être satisfait, et cela n'est pas limité au sexe masculin comme le pensent certains, les deux sexes sont donc concernés. Ici vient le mariage précoce pour jouer son rôle.

Une autre accusation : l'Islam est blâmé, sous prétexte que ce mariage expose les filles à la violence et aux abus sexuels, alors que le problème réside dans la mauvaise pratique ainsi que dans son application. Pourquoi l'Islam est-il alors diffamé ?

Au lieu de proposer des solutions efficaces pour promouvoir le mariage précoce⁽¹⁶⁾, de faux prétextes sont avancés, comme celui du Dr. Babatunde Osotimehin, Directeur exécutif de l'UNFPA : « **Le mariage d'enfants est une violation épouvantable des droits de l'homme qui prive les jeunes filles de leur éducation, de leur santé et de leur avenir** ».

¹⁶) je veux dire ici que l'âge prévu est entre 15 ans et 18 ans, considéré comme un âge idéal pour le mariage

Il ajoute : «Une enfant qui se marie ne pourra pas s'épanouir. Puisque beaucoup de parents et de communautés souhaitent ce qu'il y a de mieux pour leurs filles, nous devons œuvrer ensemble pour mettre un terme aux mariages d'enfants.»

Ces propos sont totalement désapprouvés, car ils contredisent ce que rapporte le Coran, la Sunna du Prophète et celle des Imams infaillibles (as), qui représentent la source unique de la législation.

Leurs conseils et recommandations sont les témoins de ce que nous disons à ce propos.

Un autre cas est constaté. Nous voyons qu'au fur et à mesure que l'Occident se développe, les hostilités menées contre l'Islam augmentent. Il est donc très important que la pensée islamique évolue, pour qu'elle s'adapte aux changements qui l'entourent. Pour ce faire, de gros efforts doivent se faire, afin de sensibiliser les sociétés aux dangers qui les entourent. En guise d'exemple, le dialogue et la prêche sont deux moyens efficaces. Le premier se fait grâce à une bonne manière de dialoguer afin de convaincre, alors que la deuxième cherche à sensibiliser les émotions humaines.

Les questions qui entravent le mariage

Nous savons que le mariage est une exigence inévitable au sein de chaque société, ce qui implique le fait d'enlever toute barrière et tout obstacle qui gêne cette union de se produire. Cela fait partie de la sagesse que dicte la raison. Nous allons montrer quelques problèmes qui obligent les jeunes, hommes et femmes, à renoncer au mariage.

L'Etat, au sens de gouvernement.

Les sociétés vivent dans des Etats qui doivent fournir à leurs individus tout moyen de vivre dans la paix et la justice. De plus, il doit chercher à détruire tout problème social dont l'intemporalité pose problème. Au sujet du mariage, chaque Etat est responsable de faciliter à ses jeunes hommes leurs mariages. Cette responsabilité est partagée entre l'État et ses citoyens.

La dot

L'une des questions sur laquelle l'Islam met l'accent, est celle de l'importante dot imposée à celui qui se présente pour le mariage. Lorsque nous lisons l'histoire, nous voyons que la dot des grandes dames de l'Islam était très simple. La dot de Fatima al-Zahra(as) était 480 dirhams, un montant considéré à cette époque-là très médiocre. Sa mère Khadija (as), les épouses des imams infallibles (as), ont, elles aussi, fait de même pour que le mariage soit construit sur des bases simples.

Par conséquent, les jeunes renoncent à se marier, ce qui entraîne une augmentation du nombre de célibataires, et conduit ainsi à divers problèmes sociaux.

Il est rapporté que le mariage construit sur une simple dot sera béni et prospère. Allah "Le Tout Puissant" augmentera les bénédictions et les subsistances aux familles issue de ce mariage.

Le fanatisme tribal

Les effets que produisent la société sur nous sont considérables. Beaucoup de gens sont largement influencés par ce qui les entoure comme traditions et coutumes héritées de l'ignorance tribale. Parmi les exigences imposées par certaines familles face à celui qui se présente, est celle de ne pas marier leurs filles aux autres familles, mais uniquement aux deux familles qui appartiennent au même lignage. Elles prétendent vouloir que leur descendance soit la même. L'Islam a averti que cela fait partie de l'ignorance, et doit donc être éliminé. Voici un verset coranique qui résume tout : **« Ô gens, nous vous avons créés d'un homme et d'une femme, nous avons fait de vous des peuples et des tribus, afin que vous vous connaissiez les uns les autres. Le plus digne parmi vous est le plus pieux ».**

Contredire le désir de la fille.

D'autres familles contredisent la volonté de leurs filles qui désirent se marier. Elles prétendent que celles-là n'ont pas encore atteint la maturité

nécessaire, et qu'elles ne sont pas en mesure d'assumer la responsabilité conjugale, ce qui laisserait des effets négatifs sur les filles. Il se peut qu'elles renoncent après ce refus, de penser à se marier. Même d'un point de vue légitime, le tuteur, qu'il soit le père ou le grand-père, n'a pas le choix de contredire la volonté de sa fille ou de sa petite fille pour le mariage, même face à celui qui répond à toutes les conditions qui lui ont été demandées.

Ce refus est irréversible. Il met en péril toutes les composantes de la société, car les désirs de la fille sont plus ardents que ceux de l'homme. Il se peut que ses désirs et ses passions la conduisent à une déviation morale et religieuse, et qu'il sera alors difficile pour elle, de s'en sortir.

L'Islam a veillé à protéger la société de toute chose qui encourage que les actes indécents et honteux se répandent parmi les gens.

Le respect mutuel

Il vaut mieux rappeler, à maintes fois, que le mariage n'est pas un fait temporel qui finit dans un temps limité. Cette union devrait durer le plus longtemps

possible, car son rôle se renouvelle progressivement. Comment ? Au début l'objectif est d'engendrer une bonne progéniture, puis fournir une bonne éducation, puis d'aider les enfants à se lancer dans la vie, puis de partager les difficultés de la vie.

Cette séquence serait donc un fait ininterrompu, et chaque fois qu'un événement vient perturber sa sérénité, il faut que les choses reviennent à leur état initial.

Mais qui, à priori et parmi les parents, se charge de garder la sérénité dans cette union ? C'est en fait, l'épouse.

Il est rapporté de l'Imam Ali (as), qu'il a dit au sujet de la dame Fatima al-Zahra (as) : « **lorsque je la regarde, mes soucis se dissipent** ».

Amel al-Qatan, chercheuse libanaise dit : « je remercie Allah de m'avoir créée en tant que femme, car si l'Occident a cherché à diminuer le rôle de la femme, il a aussi cherché à diminuer son rôle de mère. Si la femme éduque son fils, qui deviendra un jour un leader ou un réformateur, le nom de cette femme se perpétuera, car elle aura offert au monde, une grande personnalité qui laissera ses empreintes ».

La preuve la plus évidente est Umm al-Banin (as), dont le nom est toujours lié à celui de son fils al-Abbas (as), car elle a choisi la perpétuité dans cette vie et dans l'au-delà.

Jusqu'à nos jours, et malgré tout ce que nous entendons comme faux slogans lancés par l'Occident, la femme n'est qu'une marchandise à échanger. Lorsque nous lisons les statistiques, nous constatons que notre monde est une jungle qui n'a jamais respecté et ne respecte toujours pas la femme.

Un destin final

Le Coran nous dessine une autre image, digne de réflexion. Allah dit dans ce verset : **« Ô vous qui avez cru ! préservez vos personnes et vos familles, d'un feu ardent dont le combustible sera les gens et les pierres »**

Il est rapporté de l'Imam al-Sadîq (as), qu'il a dit : « lorsque ce verset est descendu, un des musulmans a commencé à pleurer en disant : "je suis incapable à l'encontre de moi-même, comment pourrais-je être

encore chargé de ma famille!" Le Prophète Mohammad (sawas) lui dit : "le peu te suffira. »

Dans ce hadith le Prophète lui demanda d'ordonner à sa famille d'accomplir ce qu'il accomplissait lui-même, comme la prière, le jeûne, faire du bien, interdire le mal etc

Un autre hadith rapporté du Prophète (sawas) : « **encouragez-les à faire de bons actes, avant qu'elles ne vous ordonnent d'en faire de mauvais** ».

Dans un autre verset encore : « **dis : les perdants sont ceux qui, au jour de la Résurrection auront causé la perte de leurs propres âmes et celles de leurs familles** ».

Pourquoi, dans ces deux versets, cette similitude existe-elle ? Pourquoi les familles envisagent-elles le même destin que leurs pères de famille ?

Cette vision coranique montre que la conduite d'une famille est influencée par celle du père . Il lui incombe une grande responsabilité, celle de garder la foi au sein de sa famille. Par contre, s'il se montre insouciant

et négligent, il conduira sa famille à un destin très dangereux et fatal.

Il s'avère donc qu'aucune chance n'existe pour fuir ce destin, à moins que l'homme ne dispose de moyens de salut dans l'au-delà.

La contraception

Nous avons dit que l'un des buts du mariage est d'avoir une bonne progéniture, pour préserver l'espèce humaine. L'Islam a interdit tout essai qui vise à mettre fin, illégitimement et illégalement, à cette question ⁽¹⁷⁾.

La contraception est l'un des moyens efficaces pour stopper la grossesse et donc réduire la progéniture. Cela devient même une culture qui n'épargne aucune société, et les diverses manières de faire se multiplient de jours en jours.

L'avortement qui est légalisé dans plusieurs pays, à l'ombre de faux prétextes, constitue un facteur

¹⁷) cette question est largement discutée dans le fiqh islamique, selon la manière par laquelle on veut arrêter la grossesse. Voir les avis des fuqahas à son sujet.

dangereux qui menace les sociétés et leur survie. Mais qui est visé en premier par ce fait ? C'est la femme. Lorsque la femme se marie, la première chose à laquelle elle s'intéresse c'est d'engendrer. Elle voit ainsi s'épanouir sa féminité et le but pour lequel elle a été créée. Mais lorsque le mari, la société et les lois civiles l'empêchent d'exercer ce rôle par excellence, suite à telle ou telle raison, elle perd alors une partie de son affection envers cette société.

L'idée de limiter la progéniture est une tentative désespérée faite par les ennemis de l'humanité. Mais ce qui est pire encore est que cette idée s'est infiltrée au sein de nos sociétés islamiques. Alors que le Coran déclare dans plusieurs versets qu'il encourage et promeut cette question, à condition qu'elle soit bien réglée.

La menace la plus dangereuse à l'encontre de la société islamique, est de croire aux idées malsaines que l'Occident nous présente sous plusieurs formes.

En guise d'exemple, en France, dès son lancement en 1960, la direction du Mouvement français pour le planning familial donne le feu vert pour l'importation

et la vente de produits anticonceptionnels. « En quelques années, constate Isabelle Friedmann dans son livre, le Planning familial a su créer un état de fait ». Le mouvement compte 100 000 adhérents dès 1965. Dans les cent centres et permanences, 450 médecins prescrivent alors des contraceptifs illégaux.⁽¹⁸⁾

Cela montre évidemment que l'Occident veut tuer chez les femmes cette volonté, en prétextant que la progéniture l'empêche de vivre sa vie, l'empêche de travailler, de se développer et qu'elle doit choisir cette voie. Quel camouflage exercent donc les ennemis de la femme? Jusqu'à quand la femme devra-t-elle vivre un scénario de captivité déjà écrit pour elle ? En fait, ces ennemis jouent un double rôle. Veulent-ils l'affranchir d'une servitude, pour en revivre une autre ?

L'Islam ordonne à la femme occidentale et musulmane, de se libérer de ces chaînes accablantes.

¹⁸) Sophie Chauveau, dans la revue Femmes, Genre, Histoire, 2003

Il veut lui montrer les voies de la vérité, sans les falsifier.

Lorsque la société est immune contre toute idée intruse, qui n'a aucun fondement islamique, lorsqu'elle trouve en l'Islam son unique abri, elle résiste, sans se montrer faible, contre cette guerre médiatique.

Mais lorsque ces idées se fixent dans nos sociétés, il sera alors impossible de les arracher, car elles ont trouvé un terrain fragile pour croître.

Les problèmes conjugaux

La famille, en tant qu'entité sociale, est exposée à vivre des problèmes. La divergence, d'un point de vue social, se passe lorsque les opinions s'opposent.

Au niveau social, Allah (Le Tout Puissant) blâme dans le Coran , et dans plusieurs versets, la divergence. Il la considère comme l'un des points faibles. Aucune famille n'est à l'abri et doit envisager

d'avoir des problèmes, car elle est composée d'individus dont les visions, les espérances et les perspectives ne sont pas les mêmes.

Mais le motif qui engendre la divergence, réside dans le fait que les gens sont inattentifs à la sainteté de la famille et à sa grande valeur. Elle se transforme d'une unité sociale cohérente, en un terrain fragile qui va engendrer des divergences et des troubles familiaux.

En bref, quelques raisons qui engendrent des problèmes.

1-Le fait de ne pas comprendre la religion d'une manière correcte.

Lorsque la famille est construite sur une forte base religieuse, ce fait garantira la réussite permanente de la famille. Par contre, si cette base est faible et que ses instructions sont négligées, on prévoit des problèmes conjugaux. Le rôle de la religion est d'organiser la vie dans toutes ses affaires. Il s'avère donc que quiconque organise sa vie sur la religion, ne rencontrera que peu de problèmes et arrivera certainement à les résoudre.

2- l'accumulation de mauvaises traditions.

A part le fait de prêcher la morale, les mauvaises traditions constituent parfois un grand obstacle à celui qui veut s'intégrer. Alors que les sociétés vivent des changements en permanence, ces traditions ne sont pas prises en considération. Il faut donc s'en débarrasser, car elles gênent l'intégration de la famille et son progrès. Parfois la situation va empirer. L'époux impose à son épouse d'agir selon sa vision, à l'encontre de sa volonté, en croyant qu'il possède une vision plus judicieuse, ce qui conduit à un croisement de visions néfaste.

3-la conjecture

Un des problèmes qui détruit la vie conjugale, débute lorsque l'un des conjoints se met à avoir des doutes. Allah nous met en garde contre la conjecture, qui va influencer négativement la sérénité de la famille.

Le doute résulte de la faible confiance que l'un montre envers l'autre. Il faut donc prendre acte que l'un des conjoints accompli tout avec une bonne foi, et ne pas le remettre en cause. Dans le cas où ce fait se répète, les conjoints doivent faire une séance de confession.

Ils y reconnaissent ainsi leurs failles mutuelles et décident de reprendre la confiance qu'ils viennent de perdre.

4-les désirs personnels.

Il se peut que nos désirs ne soient pas les mêmes. Lorsque un des conjoints agit selon ses désirs, et que ceux-ci contredisent les siens, il ne faut pas montrer son mécontentement. Il faut d'abord comprendre d'où proviennent ces désirs, s'ils sont légitimes ou non. L'humain est composé de deux parties qui se complètent : l'âme et le corps.

5-La polémique.

L'objectif qui ne serait donc pas pour convaincre, serait méprisable, car il impacterait négativement sur la famille et sa stabilité.

Il faut tout d'abord connaître les motifs de la divergence, avant de planifier par quel moyen elle sera résolue.

Des incidents imprévus.

Parfois, il se passe un événement qui perturbe la sérénité de la vie familiale. C'est ainsi! Dans ce cas, il faut se rassurer et considérer ce fait comme accidentel, et il ne se reproduira plus. Réfléchir logiquement et s'en débarrasser, serait la première mesure.

Comment résoudre les divergences familiales ?

Les divergences et les problèmes ne sont pas réduits à la famille. Nous les vivons chaque jour, que ce soit dans nos lieux de travaux, ou dans nos établissements. Il faut les prévoir sans que ceci gêne notre vie, car ce qui importe est de les résoudre, et non pas de s'y acharner.

Pareillement, au sein de toute famille, plusieurs formes de divergences ont lieu. Il faut les contrôler avant que ceux-ci ne menacent l'existence familiale, et avant même qu'ils soient un facteur dangereux, qui menacerait la survie de cette famille.

Le truc serait d'encadrer ces divergences avec la raison, et éviter la violence familiale qui deviendrait de nos jours le trait remarqué de nos sociétés.

Des chiffres effrayants montrent à quel point les familles vivent dans une violence où la première victime est l'épouse. Nous allons montrer quelques astuces pour mettre fin à leurs divergences.

Deux méthodes proposées

1-L'auto-réconciliation

Lorsqu'un problème est soulevé, il faut que les deux conjoints se précipitent pour le résoudre, sinon la situation risque de s'aggraver. Les deux conjoints désirent se réconcilier, et font ainsi une série de compromis, pour discuter et parler. La réconciliation est une approche purement coranique. Dans la sourate al-Hijr, verset 109, le Coran conseille : si une dispute se soulève entre deux groupes de musulmans, il faut recourir à la réconciliation.

Ce pas est prometteur, car il ajoute une nouvelle expérience aux conjoints, et enrichit encore plus leur union.

Allah dit dans la sourate al-Nissa :

« Si une femme craint de son mari qu'il ne l'abandonne ou qu'il soit indifférent, ce n'est alors pas un péché pour eux qu'ils se réconcilient par un quelconque compromis. La réconciliation est meilleure, puisque les âmes sont portées à la ladroterie. Mais, si vous agissez bien, et que vous êtes pieux... Allah est, certes alors, parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. »

Dans la même sourate :

« Vous ne pourrez jamais être équitables entre vos femmes, même si vous en êtes soucieux. Ne vous penchez pas trop vers l'une d'elles, au point de laisser l'autre comme en suspens. Mais si vous vous réconciliez et que vous êtes pieux... Allah est certes, Pardonneur et Miséricordieux. »

2-Demander de l'aide.

Lorsque les deux époux n'arrivent pas à résoudre leur problème, ils doivent demander conseil aux autres. Le Coran dit :

« Si vous craignez un désaccord entre les deux [époux], envoyez alors un arbitre de sa famille à lui, et un arbitre de sa famille à elle. Si les deux veulent la réconciliation, Allah rétablira l'entente entre eux. Allah est certes, Omniscient et Parfaitement Connaisseur »

Qu'apporte le conseil aux époux ?

On sait très bien qu'Allah accorde la sagesse à certains de ses serviteurs. Ceux-ci possèdent une large vision et ont comme qualité, un bon discernement. Les deux époux peuvent se réfugier auprès d'eux, pour leur demander conseil. Toute bonne action est construite sur l'approche d'un bon dialogue, qui ouvrira des perspectives de négociations positives, afin de trouver une solution.

Le divorce.

Lorsque toutes les solutions ne peuvent amener une réconciliation, il ne reste aux époux que le divorce. Alors que cet acte est largement blâmé dans la religion, il constitue le dernier recours pour les deux époux, lorsque toutes les solutions n'aboutissent pas, pour redonner à la vie conjugale son calme.

Même ce dernier choix, est bien réglementé en religion. Je ne veux pas ici montrer les règles qui organisent ce fait, mais j'aimerais juste vous montrer, que si des conditions minutieuses manquent, le divorce n'aura pas lieu.

Il se peut que cet acte, lorsqu'il aura lieu, permette aux époux de reconstruire leurs vies. Par contre, beaucoup de divorcés se remarient, car la période du divorce est envisagée comme une période de réflexion, qui permet de repenser et d'éviter tous les problèmes.

Un aspect coranique

Le Coran, regroupant diverses approches ayant la capacité d'organiser toutes les dimensions de la vie, est descendu en 20 parties dont 19 ont pour but le

développement de l'homme, ainsi que de le diriger vers la voie de la guidance. Le Saint Coran s'intéresse aux plus grandes questions, et le mariage vient en tête de cette liste.

Des centaines de versets ont traité les questions de la famille, mais ce qui manque à la société islamique, est d'œuvrer afin de mettre en application ce que le Coran recommande. Celui-ci conseille et démontre les conséquences et les impacts qui découlent d'un fait.

La question est de faire une grande famille.

Comme nous l'avons dit, l'Islam veille à ce que la famille soit minutieusement organisée à plusieurs niveaux. De même, il conseille toujours de garder un certain équilibre entre ce que nous gagnons comme subsistance, et le nombre de personnes vivant dans ce foyer. L'Islam ne veut pas que nous soyons accablés en gagnant notre vie. Ainsi, avoir une grande famille et manquer de moyens pour fournir un niveau de vie équilibré, n'est pas acceptable.

Oui, l'Islam recommande à nos familles de s'agrandir, mais il faut bien planifier cette question ⁽¹⁹⁾. Il faut surtout fournir une bonne éducation aux membres de la famille.

Les amants hors du mariage.

Le Coran dit dans la sourate de la table servie : « non en débauchés, ni en preneur d'amants »⁽²⁰⁾. Le verset a d'abord parlé de la question de la nourriture des gens du Livre, puis il a traité du fait d'avoir un compagnon ou une compagne comme amant(e). Ce type de relations ne sont pas permises en Islam, car ses conséquences sont dangereuses pour l'homme ainsi que pour la femme. Le Coran parle souvent du sens de la "chasteté". Il est rapporté que "preneur d'amant "

¹⁹) dans nos sociétés islamiques beaucoup de grandes familles qui sont au-dessous du niveau de la pauvreté, surtout en pays d'Afriques. une grande famille envisagée avec peu de moyens de vivre, alors que ces familles souffrent cette pénurie de subsistances.

²⁰) sourate la table servie, verset 5

signifie celui qui prend un amant(e) en ressentant pour lui (ou elle) un désir sexuel .

Dans la conception islamique il faut que les relations homme-femme soient transparentes. Que ce soit dans le cadre du travail, ou dans la coopération productive, la femme est sensible à l'homme. Il se peut qu'elle tombe dans ses pièges, lequel ne cherche qu'à la tromper. Elle perdrait donc confiance en l'homme, ce qui perturberait cette coopération exigée pour une société plus saine.

La situation va empirer. Nous voyons une nouvelle tendance qui s'en prend à nos familles. C'est celle de faire entrer un tiers, qu'il soit homme ou femme dans cette famille. A plusieurs titres, servant(e) , chauffeur(e), baby-sitter, garde etc..... peu à peu ces personnes font partie de nos familles et leur présence deviendrait forte.

Il faut donc que les familles soient mises en garde face à cette question critique. Ce tiers ne doit accomplir que les devoirs pour lesquels il a été engagé, sans qu'il puisse influencer et prendre part à la famille.

Tout cela pour la protéger de toute ingérence. Ce qui est pire, c'est lorsque nous voyons que les familles embauchent des servantes ou des serviteurs, sans qu'elles n'en aient un grand besoin. Les médias ne nous parlent que peu des incidents qui ont lieu à cause de ces serviteurs et servantes. Viol, vol, meurtre, insultes verbales et violences physiques que ces derniers subissent. ⁽²¹⁾

L'homosexualité

Lorsque les lois civiles ne s'intéressent pas à créer une société conservatrice en protégeant ses traditions et ses coutumes, lorsque ses lois sont promulguées afin de répandre la perversion, on prévoit alors un avenir terrible pour l'humanité.

Mais afin, sur quelles bases ces lois sont-elles dictées ? Pourquoi cherche-t-on à contredire l'instinct avec

²¹) des faits horribles que les Médias rapportent sonnent le glas du danger pour mettre fin à ce type d'incidents

lequel Allah nous a créés ? Pourquoi suivons-nous les pas de Satan, qui ne veut que nous égarer ?

Allah nous donne un exemple clair dans le Coran, au sujet des gens du Prophète "Lot" (as) qui ont commis la sodomie, et comment ils ont vécu une mauvaise fin. Lorsque le genre masculin est attiré sexuellement vers son pareil, il prédit une psychopathie nocive et dangereuse qui menace les bases de la société et les anéantit. Allah a averti que chaque société qui contredit Ses lois, serait anéantie inéluctablement.

Ce sont les règles d'Allah qui régissent cet univers et cette création, dès sa première apparition.

Ce qui est pire, c'est lorsque nous voyons des associations fondées pour garder les droits des adeptes de cette tendance, pour les défendre et promouvoir plus largement leur propagation. Cette perversion morale donne, tôt ou tard, un impact dangereux dans la société qui y fait son éloge.

Ceux qui prétendent à la légitimité de cet acte disent: « qu'ils sont dépourvus de désirs sexuel envers les femmes, et que pour assouvir leur soif, ils prennent

des partenaires du même sexe pour leurs relations». Cette parole de blabla ne fait qu'engendrer le pire.

C'est toujours sous le slogan de la liberté que les choses sont faites, et que cette liberté commence à séduire les jeunes, garçons et filles, largement manipulés par ses tenants.

Pour remédier à cette situation, il faut donc avertir les gens de la morbidité de cet acte et de ses mauvaises conséquences, par la force de la persuasion, par le bon dialogue. Il faut montrer les retombées psychologiques et physiques néfastes que subissent ceux qui exercent cet acte, et qu'ils seront fortement exposés à l'attaque des fanatiques.

De plus, il faut que l'instinct pur avec lequel nous avons été créés domine les scènes de notre vie, et non celui réclamé par les ennemis de l'humanité. Ceux-ci cherchent à égarer les gens, et cet acte doit être jugé tout d'abord par la raison, et aussi par la logique.

La jalousie

Une des questions que l'Islam traite est celle de la jalousie, que ce soit de la part de l'homme ou de la

femme. Je commence par ce hadith rapporté du Prophète (sawas), qui en révèle l'importance : « je suis jaloux et Allah est plus jaloux que moi. Allah aime le croyant jaloux ». ⁽²²⁾

Lorsque nous lisons ce hadith avec discernement, nous constatons que la jalousie est un trait qu'Allah s'attribue, ainsi qu'à Son Messager et Ses croyants. En effet, il montre à quel degré ce trait représente l'honneur de l'homme et sa morale pour défendre tout ce qui se rapporte à sa religion. Ce hadith, s'il est réduit à un seul aspect, c'est-à-dire envers son épouse, ou s'étend à d'autres aspects comme à la religion, à ses dogmes, à son pays, tout ceci ne contredit pas son premier sens pour lequel il a été proféré.

Parlons-en dans le cadre de la vie conjugale.

L'Islam accorde à l'épouse une valeur précieuse, et l'homme doit protéger cette valeur. Allah a inscrit dans la création de l'homme l'instinct de jalousie. Cet instinct lui impose d'interdire à toute autre personne,

²²) Mizan al-Hikma, Mohammad al-Rishahri, V 3 / P 2342

de se mettre à l'écart avec son épouse, ou avec sa fille⁽²³⁾).

Il est rapporté que lorsque deux personnes, homme et femme, sont seuls à l'écart des autres, le troisième sera le diable maudit. L'Islam veille toujours à ce que l'homme et la femme ne soient pas réunis seuls à l'écart, car aucune chose n'a de plus grande valeur que celle de garder la dignité de la femme. Nous savons très bien que la femme exerce une attirance irrésistible pour l'homme, et que ce dernier ne pourrait jamais lui résister, sauf s'il demande le soutien d'Allah.

Oui, cette jalousie doit être logique, rationnelle, et ne doit pas dépasser un niveau raisonnable. Par exemple, la femme a besoin d'être éduquée ou soignée. En l'absence d'une autre femme, c'est l'homme qui doit intervenir pour accomplir ces tâches, en gardant un certain respect.

Pourquoi cette qualité est-elle accordée à l'épouse et non à l'homme, alors qu'il faut faire l'égalité dans cette conception ? Question pertinente .

²³) on parle ici de sa propre famille

Lorsque Allah ou l'Islam dicte et légifère les jugements, il ne prend pas toujours en considération la question de l'égalité, sauf dans certains cas où l'égalité est exigée, comme dans la question de la division de l'héritage, où la part de l'homme est doublée.

Concernant la jalousie de l'épouse, il ne lui est pas permis d'être jalouse de son époux, car elle établit ses jugements sur ses sentiments et ses passions. Il se peut donc que ces derniers soient faux, ce qui conduirait à une rupture et à un désaccord irrémédiable.

La majorité des décisions de la femme, sont en général basées sur les sentiments. Elle doit donc toujours réfléchir avant de prendre une décision, ou alors s'en remettre à son mari.

La polygamie

Allah, de par Sa sagesse, donne le choix à l'homme de se marier jusqu'à quatre femmes en mariage permanent. En même temps, l'Islam a stipulé que la justice doit être un critère fondamental pour créer une stabilité économique et sociale entre les épouses. De plus, quiconque se voit inapte à faire cette justice, qu'il y renonce. La justice exigée n'est pas réduite au niveau économique, mais ce qui est plus important est de l'accomplir au niveau affectif. Dans la psychologie qui traite des sentiments, lorsque l'affection de l'homme est orientée envers une de ses épouses, ne pourrait plus l'orienter vers une autre.

Il se peut que le seul aspect pour lequel on blâme le fait d'avoir plus d'une épouse, soit l'élément affectif, mais la polygamie comporte plusieurs avantages.

Tout d'abord, au cas où la première épouse ne pourrait plus s'occuper des affaires du foyer, que ce soit suite à une maladie ou à son âge, et qu'elle ne puisse plus répondre à ses besoins, la meilleure solution serait de marier une autre épouse, qui s'occuperait de tout.

Si l'épouse ne peut plus répondre au besoin sexuel de son mari, alors qu'il en a besoin comme de manger ou de boire, il est mieux pour lui qu'il se remarie. Ceci avant que ce besoin ne soit urgent et décisif, pour qu'il soit protégé de son impact négatif sur lui.

Pour avoir une progéniture

Il se peut que la raison soit d'avoir une progéniture, si la première épouse est stérile, ou qu'elle ne veut plus avoir d'enfants. Elle lui donne le choix de se marier pour cette raison. Cet homme peut maintenir la stabilité de son foyer et créer un équilibre entre ses épouses. Tout cela se passe dans le cadre de l'amour mutuel et dans le respect. Ce qui est le plus important

avant tout, est de ne pas créer de discorde au sein de la famille.

Conseil aux deux épouses

La première femme doit comprendre que ce nouveau mariage a toujours un but, et qu'il ne s'est pas accompli en vain. Ce nouveau membre vient pour l'aider, pour partager ses responsabilités et non pour être sa rivale. L'homme de sa part, doit créer une ambiance affective et positive avant le mariage, pour que sa première femme ne se sente pas écartée de sa décision.

La deuxième épouse doit aussi comprendre qu'elle vient pour accomplir une tâche sainte, et que le mari la choisie pour soutenir son foyer.

Elle doit être toujours prudente, et perspicace afin de ne pas perturber la sérénité de ce foyer et de son unité.

Une pression exercée contre la femme

Parmi les questions les plus délicates que la femme contemporaine vit, au sein de toute société, est cette pression exercée contre elle, que ce soit auprès de son époux ou de ses proches. Il est rapporté que l'Imam Ali (as) a dit : « la femme est un parfum et non celle qui gère les affaires de la maison ».

Quel beau parallèle ! Lorsque tu sens l'odeur d'une fleur, tu te sens relaxé et détendu. Il en va de même pour la femme. Son existence au sein de la maison apporte un apaisement à toute la famille et surtout à son époux. Il faut donc comprendre cet impact et sa nature, afin que tout ceci soit bien géré.

Comprendre la nature de la femme et sa conduite, avant ou au début du mariage, évite un grand problème, que la non compréhension pourrait engendrer à l'avenir.

Mais pourquoi exerce-t-on cette pression contre elle ? Peut-être que la première raison qui en réside est qu'on mésestime sa personne et qu'on la dévalorise,

ce qui laisse une mauvaise impression sur cette personnalité hautement respectée. De plus, cette pression, débordante et incontrôlée, se transforme en un feu ardent. Ses qualités lui permettent d'exercer un rôle assez différent de celui de l'homme. Il faut éviter de mal la traiter, que ce soit en actes ou en paroles, et de ne pas la rabaisser.

Il existe des femmes qui se sont transformées en meurtrières, car elles ont été maltraitées soit dans leur enfance, soit durant leur mariage. Ceci aurait pu être évité à la société, sans cette cruauté ignoble.

L'Islam, de sa part, accorde une importance particulière au fait de traiter la femme avec une grande bonté. Tant qu'elle se sent respectée et appréciée elle sera une personne productive et collaborative. Ce qui nous donne de plus en plus d'activités prometteuses.

L'Islam, dans son approche, conseille à ses adeptes de bien se comporter envers la femme. Il voit dans cet acte une bienfaisance que l'homme doit acquérir, pour lui donner son rôle primordial, au sein d'une société qui ne se développera jamais sans elle.

La femme. La clé pour construire la société

Le critère qu'Allah pose comme base de prédilection entre Ses Serviteurs, c'est la piété et d'encourager à faire le bien, comme le déclare le Coran dans l'un de ses versets. Plus cet empressement est émaillé de piété et de chasteté, et plus l'effet sollicité sera accru. Chaque personne qui veut réussir sa vie doit comprendre cette équation.

De plus, cet empressement doit s'axer sur l'amour que nous ressentons envers Allah, par le biais des Ahl-ul-Bayts(as). Comme un corps vivant, hommes et femmes doivent collaborer pour une intégration et un progrès grandissant.

Lorsque tous les objectifs véritables sont forgés pour un seul but, ils éloignent l'homme et la femme des chaînes de l'ignorance, et les amènent vers un avenir prospère et fructueux.

Comme l'homme est chargé d'une responsabilité sociale, la femme aussi doit maintenir cette responsabilité et la préserver de toute atteinte.

La femme, au centre de toute société, est un indicateur qui nous montre le degré de sa persévérance et de son aptitude à guider les générations. Dans chaque société qu'on accuse d'ignorance et de corruption, on accuse la femme de manquer à ses devoirs.

La question du mariage temporaire

Parmi les questions toujours soulevées au sujet de la femme, il y a celle du mariage temporaire. Le premier problème de ceux qui ont étudié l'Islam et le Coran, qu'ils soient musulmans ou non, est de juger le Coran selon la période dans laquelle ils vivent. On réitère toujours et à maintes reprises, que le Coran est un texte qui s'applique à chaque période et qu'il dépasse les limites du lieu et du temps. Quiconque traite les jugements et les actes sans prendre en considération ce critère, a un comportement illogique et met en cause ces textes.

Il s'avère donc que ce mariage a été permis pour combler un besoin et non comme un luxe pour plaire aux humains. D' un point de vue contemporain, lorsque l'homme actuel ne peut pas se marier en mariage permanent, et c'est très souvent le cas, l'homme peut trouver grâce à ce mariage, un moyen pour se libérer de sa pression sexuelle.

Ce mariage est cité dans le Coran, dans la sourate al-Nissa' verset 24 qui s'y réfère explicitement. Ce mariage est un contrat accompli entre un homme et une femme, avec leur consentement, dans des conditions rigoureuses, dans lesquelles la période et la dot sont mentionnées. Ce mariage ne se soumet pas au divorce lorsque les deux veulent se séparer.

C'est en fait un acte par lequel Allah veut préserver l'homme de toute perversion qui puisse l'atteindre.

Il en va de même pour la femme. Cette dernière a un désir sexuel plus fort que celui de l'homme. Lorsqu'elle perd son mari, et qu'elle ne veut pas se marier d'une manière permanente, elle peut choisir ce mariage comme moyen de se libérer de cette chaîne.

Même pour un homme qui voyage dans un pays pour étudier ou travailler, il peut prendre ce mariage comme bouclier afin de ne pas commettre d'acte infâme qui le dévaloriserait et qui l'empêcherait de faire son travail ou ses études.

Il faut donc prendre les actes de la religion dans leur sens réel. Si l'on n'a pas une bonne application de ses actes, il est alors injuste de blâmer l'Islam.

La question de l'héritage

Le Coran a, de par sa sagesse, donné deux parts de l'héritage à l'homme et une part à la femme. Est-ce que, par cet acte, le Coran opprime la femme et la prive d'un de ses droits ? absolument pas. Même ceux qui ont accusé l'Islam d'avoir créé cette division ont constaté que cette législation est juste et plus équitable. Lorsqu'il donne ces deux parts, il sait que l'homme se charge de plusieurs responsabilités

financières qui exigent de lui, de dépenser plus d'argent pour sa famille.

Cette vision doit être regardée en amont. Cette division n'est pas appliquée dans tous les cas de l'héritage. Dans la majorité des cas, la femme hérite une part égale à celle de l'homme ou plus.

Il faut donc comprendre, que l'héritage tient compte de la position de la femme dans la famille. La sœur hérite une part de moitié de celle de l'homme, la mère en hérite un huitième et c'est comme ça .

Un dernier mot

Des femmes immortelles

Nous avons abordé dans ce livre, quelques aspects concernant la famille et par quels moyens nous pouvons garder cette construction vivante, afin de ne pas hâter sa destruction ni lui nuire.

Nous avons donc parlé du mariage comme base première d'une société productive pour une vie prometteuse.

Dans ce dernier chapitre, nous exposons quelques figures de femmes qui ont marqué l'Histoire grâce à leur contribution.

Nous allons commencer par notre grande dame Khadija (as) qui a tout sacrifié pour élever le nom de l'Islam.

La dame Khadija (as)

Aucun projet, quelle que soit sa nature et son sujet, ne voit le succès sans qu'il soit soutenu. Ce soutien peut prendre plusieurs formes selon les conditions qui accompagnent ce projet . La mission de prêcher l'Islam comme dernière religion par le prophète, n'était pas si facile à cette époque-là . De grands défis attendaient le Prophète. L'un des plus grands, était de trouver des partisans qui pouvaient le soutenir. Mais qui aurait osé manifester son soutien et sa foi en cette période ? Allah (Que son nom soit Exalté) ordonna à son bien-aimé d'annoncer l'Islam à ses proches, en premier . Parmi les hommes, personne n'osa le soutenir, sauf l'Imam Ali (as) et parmi les femmes, c'était Khadija (as) . Allah veut que le nom de cette dame se perpétue pour toujours. Insouciante de tout

péril qui pouvait se produire à la suite de son soutien au Prophète, elle mit toute sa fortune à sa disposition et renonça aux parures de cette vie éphémère. Ceci, parce qu'elle cherchait à gagner l'au-delà, comme nous rapporte le Coran : « Cette Demeure dernière, Nous la réservons à ceux qui ne recherchent, ni à s'élever sur terre, ni à y semer la corruption. Cependant, l'heureuse fin appartient aux pieux ».(sourate les récits).

Durant sa vie la dame Khadija (as) a donné l'exemple d'une femme pieuse, patiente, consciente de toutes les responsabilités qu'elle pourrait assumer. Elle a voulu que la femme soit courageuse, décente et active dans le projet divin. Non comme la femme d'aujourd'hui que nous voyons comme une marchandise offerte à acheter et à vendre .

l'Histoire raconte, qu'aux derniers jours de sa vie, quand elle était malade, elle s'excusa au Prophète : « Je n'ai pas accompli ce que je devais accomplir pour votre mission » . Le prophète la rassura : « non, tu as bien accompli ton devoir. Je n'ai pas vu de manque de

ta part. Tu t'es bel et bien efforcée et tu as dépensé ton argent dans le sentier d'Allah » ⁽²⁴⁾

Elle n'a pas quitté cette vie sans être honorée par Allah. Ce récit montre la haute valeur qu'elle a gagné dans ce bas-monde . Lorsqu' elle a rendu l'âme, le Prophète se mit à organiser les formalités du bain mortuaire et de l'enterrement. Quand il voulut la mettre dans le linceul, l'Ange Jibril (as) descendit et dit : « Ô Mohammed, Allah t'accorde ses salutations et sa vénération et te dit : "c'est Nous qui te donnons le linceul de Khadija. Elle a dépensé tout son argent sur le sentier d'Allah ». Jibril (as) apporta avec lui un linceul et dit au Prophète : « c'est le linceul de Khadija apporté du paradis. Allah le lui envoie comme cadeau » ⁽²⁵⁾. Le Prophète la recouvrit d'abord de sa chemise, puis la porta. Quand la révélation vint à lui, elle avait deux linceuls : l'un venant de la part d'Allah et l'autre de la part de son Messager.

Que la salutation soit sur vous, la mère de Fatima Al-Zahra (as).

²⁴) l'arbre de Tuba, Al-Haeiri , P.234

²⁵) Idem .P 233

La dame fâtimah

Elle a pu présenter au monde la famille idéale. L'éducation qu'elle donna à ses fils, est un exemple pour chaque femme qui veut éduquer ses enfants dans la même voie. Elle fut la meilleure épouse et la meilleure mère, mais la volonté d'Allah fut qu'elle dut quitter ce monde très tôt. Elle laissa dans le cœur de ses bien-aimés, une blessure irrécupérable pour le reste de leur vie.

Il est dommage de voir, lorsque nous lisons l'histoire, que les hautes personnalités soient si méconnues. Khadija (as), lorsqu'elle se maria au Prophète(sawas), les femmes de la Mecque l'abandonnèrent sous prétexte qu'elle se maria à un homme pauvre. Khadija (as), lorsqu'elle était seule dans la maison, parlait à Fatimah, encore fœtus, et celle-ci la consolait de sa

solitude. Elle confia au Prophète (sawas), à plusieurs reprises, cet évènement qui se répétait. Le prophète (saws) lui dit : **« Ô Khadija, mon frère Djibril m'annonce qu'elle est ma fille, qu'elle est comme une senteur purifiée et pure. Allah m'a ordonné de l'appeler fâtimah ».**

La dame Zaynab (as)

Il se peut que la cause de l'Imam Hussain (as) n'aurait pas duré longtemps, si elle n'avait pas été suivie d'un autre sacrifice. Ce dernier, dont, le leader était la dame Zaynab (as), fut aussi grand que le premier.

Les Omeyyades ont voulu mettre fin à la bataille de Kerbala le jour de Achoura, mais deux facteurs renversèrent leurs attentes : la volonté d'Allah et le rôle médiatique dont la dame Zaynab (as) fut chargé. Ces deux facteurs décidèrent un autre sort pour Karbala .

Les médias ont une force irrésistible pour orienter l'opinion publique à juger un tel ou tel évènement. Beaucoup de conflits et de guerres n'ont pas été engendrés suite à des hostilités, mais les Médias de Masse ont pu les provoquer.

Pour arriver à leur fin, les Médias ont conçu le quatrième pouvoir, capable de transformer les vérités. L'Histoire témoigne que les Médias étaient le moteur de la majorité des grands événements des conflits.

Ces médias ont été utilisé comme moyen de propagande pour mobiliser les ignorants à combattre l'Imam Hussain (as). Le gouvernement omeyyade a cherché à s'en servir, en prétendant que l'Imam Hussain (as) était dissident parce qu'il n'a pas fait allégeance au gouverneur de son époque Yazid (La) .

Les omeyyades prétendaient que l'Imam Hussain (as) avait été massacré par l'épée de son grand-père, c'est-à-dire par l'épée du Prophète Mohammed (sawas). Ceci parce qu'il n'a pas fait l'allégeance à Yazid en tant que gouverneur légitime.

L'Histoire nous rapporte que les habitants de al-Sham montrèrent leur joie en recevant la sainte famille de l'imam Hussain (as). Les Omeyyades ont cherché à éliminer toute trace de leur crime ,en massacrant toute la famille, surtout lorsqu'ils se rendirent compte de la force d'éloquence que portaient l'Imam al-Sajjâd (as) ainsi que la dame Zaynab (as).

De plus, ils savaient bien que leur victoire n'était qu'imaginaire, car elle serait divulguée par la fille du maître des éloquents, l'Imam Ali (as) .

Lorsque l'Imam al-Sajjâd (as) prononça son sermon à al-Sham , il fit référence à l'une des valeurs qu'Allah accorda à Ahl-ul-Bayt (as) : l'éloquence ,qui ne ressemble pas à celle que nous avons ,mais qui provient de la révélation divine .

La dame Zaynab (as) a pu renverser l'équation et donner sa légitimité à la bataille de Kerbala, alors que les omeyyades n'ont pu égarer que les ignorants.

L'Imam Hussain (as) était conscient du rôle des médias pour communiquer ses objectifs révolutionnaires et pour prouver à la Oumma islamique l'authenticité de son saint mouvement, ainsi que le projet réformateur qu'il portait pour la sauver de l'ignorance et de l'oppression.

Dès qu'il sortit de Médine, il commença à encourager les gens à le soutenir. C'était le premier pas, puis il fit plusieurs sermons dévoilant la quintessence de sa Révolution. Yazid (La) voulut tuer l'Imam al-Sajjâd

(as) au vu et au su de sa tante Zaynab (as) qui lui fit face, se sacrifiant comme rançon pour lui.

Par ce rôle héroïque, elle imita sa mère Fatima (as) lorsqu'elle défendit l'Imamat représenté de l'Imam Ali (as). Elle ne cessa jamais de commenter le massacre de son frère comme un triomphe, surtout aux yeux de la famille traumatisée par le malheur qu'elle a subi.

Malgré toutes les afflictions qu'elle subissait, elle incarnait un exemple unique en son genre, d'une femme de grande endurance, qui a un but auquel elle n'a jamais renoncé. Dès son enfance, elle se rendit compte de la grande responsabilité qu'elle assumerait, lorsque son père l'Imam Ali (as) lui raconta certains événements de la bataille de Karbala .

Ses mots l'ont rassurée l'ont préparée spirituellement pour affronter ce grand événement.

Tous les essais pour imputer le crime du massacre de l'Imam Hussain (as) à d'autres auteurs étaient en échec. Yazid (La) a essayé de se soustraire à son crime, mais la dame Zaynab (as) a révélé la vérité et invalidé son propos ,lorsqu'elle fit son discours à sa réunion et devant la foule qui était invitée à voir la

sainte famille (as). Elle a adressé la parole à Yazid (La) en l'accusant de mettre en œuvre toutes ses machinations médiatiques pour dissimuler la vérité et pour désinformer les gens.

De même, l'Imam Sajjâd (as) et les nobles femmes firent des sermons dans lesquels ils éclaircissent les crimes que les omeyyades (La) commirent .

Le rôle de la dame Zaynab (as) ne se réduisait pas à la période qui suivit la bataille de Karbala. Lorsqu'elle retourna accompagnée de sa famille à Médine, elle se mit à tenir des Majlis pour dénoncer l'oppression que l'Imam Hussain (as) a subie. La bataille de Karbala représentait pour elle une crise qu'elle devait bien gérer. Elle étudia toutes les données de la bataille, soit avant qu'elle ait eu lieu ou après, elle prévoyait les problèmes qui l'accompagnaient, pour trouver les solutions convenables .

Dame Zaynab (as) a été surnommée (le mont de patience), et cette appellation ne lui pas été attribuée en vain. Elle a vécu beaucoup d'afflictions ,en commençant par le martyre de son grand-père le Prophète (sawas), jusqu'à l'événement tragique de

Karbala. Ces afflictions ont fait d'elle, une personnalité forte et héroïque.

Les omeyyades l'éloignèrent de Médine pour mettre fin à cette voix médiatique, qui a ébranlé les trônes des despotes.

Que les louanges appartiennent à Allah

Table des matières

Préface	4
Le mariage	7
Les intérêts du mariage	14
La création d'une noble famille	19
Les questions qui entravent le mariage	39
Les problèmes conjugaux	49
Le divorce.	57
L'homosexualité	61
La jalousie	63
La polygamie	67
La femme. La clé pour construire la société	72
Un dernier mot	77



Jaafar Sadeq Abbas Professeur et traducteur de langue française. Auteur de dizaines d'articles dont la majorité sont publiés sur le site officiel du Mausolée de l'Imam al-Hussain (as) <https://imamhussain.org/french/33218>

, dans les revues (la Sakina) et (Binour Hussain), publiées au Mali et au Cameroun.

Auteur de plusieurs livres en Français dont ce livre

"Les questions de la famille et du mariage en Islam"